

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai	Année académique 2019 - 2020
	Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace
	Option : Publicité
	Volume horaire :
	Nombre de crédits : 4 crédits
	Quadrimestre : Annuel

Intitulé : Littérature / Contemporaine	Code UE : UE. 9
Pondération : 40	Type de cours : Général
Cycle : 1 ^{er} cycle	Bloc 1
Langue : français	Code de cours : PUB 112

Activités d'apprentissages dans l'UE		Titulaire de l'AA
		Jean-Louis Tilleuil
		Coordonnées
		Jeanlouis.tilleuil@actournai.be
Pré requis	Co requis	

Objectifs de l'enseignement

A la fin de ce module, l'étudiant devra avoir compris et pourra expliquer :

- La différence entre savoir et savoir-faire.
- La pratique de l'interdiscursivité.
- La pratique de la réflexivité.

L'étudiant devra être capable de :

- Exploiter un cadre de références culturelles élémentaires (littéraires, historiques, artistiques).
- Maîtriser les interférences de phénomènes littéraires de langue française avec ceux d'autres ères géoculturelles, ainsi qu'avec des sphères d'activités humaines connexes (économiques, politiques, etc.).
- Se situer de manière critique dans ses projets de création.

Description de l'enseignement

Programme

Le cours adopte un parcours historique qui va de la naissance de la littérature d'expression française jusqu'à aujourd'hui, à partir de quinze mots clés qui constituent la colonne vertébrale du cours. Des informations complémentaires viennent se greffer à ces différents mots clés, afin non seulement d'illustrer ce sur quoi « ouvrent » ces mots clés (courants, auteurs, œuvres), mais aussi de faire comprendre les grands enjeux culturels et idéologiques de l'histoire de la littérature.

Organisation

Compte tenu des objectifs et du temps disponibles pour mener à bien ces objectifs, le cours doit se doter d'une méthode qui privilégie le général sur le particulier.

Le cours alterne des exposés et des lectures de documents (littéraires et autres), afin de favoriser l'interaction et le développement d'une critique assurée.

Un plan du cours est distribué aux étudiants en début d'année.

La lecture d'un ouvrage de référence est imposée aux étudiants, dans le but de compléter leurs informations et de confronter deux approches du fait littéraire.

Méthode d'évaluation

Q1	2 crédits	Q2	2 crédits
Examen oral		Examen oral	
Critères d'évaluation			
Les étudiants doivent pouvoir restituer les principales informations structurelles du cours et, plus encore, se montrer capables d'avoir compris les causes des grandes transformations de la littérature au fil des siècles.			
Les deux évaluations orales programmées durant le courant de l'année académique (janvier et mai) portent à la fois sur les informations communiquées au cours et sur la lecture de l'ouvrage de référence.			

Compétences visées

- La connaissance : mémoriser, identifier, relier, reproduire à partir des connaissances ;
- L'autonomie : élaborer, proposer, concevoir, exposer, discuter d'un projet artistique ;
- L'évaluation : défendre ses idées et ses projets, expliquer ses choix, apporter un regard critique ;
- La capacité : résoudre, manipuler, modifier, mettre en pratique, maîtriser des capacités ;
- Le développement ; reconnaître, reformuler, élargir et différencier des acquis

Bibliographie

Xavier DARCOS, Histoire de la littérature française, Paris, Hachette, 2013 (dernière édition), 573 p.

Mots clés

Littérature, transmédialité, interculturalité